POISSON

Bulletin municipal n°39 - Janvier 2015

UNE COMMUNE ACCUEILLANTE ET VIVANTE





Votre nouvelle équipe municipale



GUYOT de CAILA Joël MAIRE
66 ans / retraité / « Les Loges »

BONNOT Michelle MAIRE-ADJOINT
54 ans / Exploitante agricole / « Les Tartins »

BRIVET Jean-Paul ADJOINT AU MAIRE
54 ans / Exploitant agricole / « Bornat »

BODET Gérard ADJOINT AU MAIRE
55 ans / Exploitant agricole / « L'Etang »

CLÉMENT-PORNIN Christèle ADJOINTE AU MAIRE
42 ans / Exploitant agricole / « L'Etang »

AUDUC Jean-Marc CONSEILLER
51 ans / Exploitant agricole / « La Leurre »

AUGAGNEUR Jean-Paul CONSEILLER
63 ans / Retraité / « Bornat »

AUPÈCLE Mathilde CONSEILLÈRE
26 ans / Secrétaire Gestion / « Les Nicolins »

BERNARD Didier CONSEILLER
45 ans / Ebéniste / « Les Bâtonniers »

DESCHARMES Fréderic CONSEILLER
42 ans / Commercial / « Les Villerets »

FARIZY-BRIVET Isabelle CONSEILLÈRE
49 ans / Secrétaire / « Bornat »

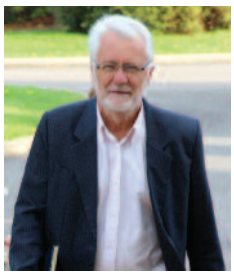
LORTON Corinne CONSEILLÈRE
48 ans / Assistante commerciale / « Busseuil »

MÉLINE Nicole CONSEILLÈRE
51 ans / Directrice d'école / « Martigny »

PLURIEL Dominique CONSEILLÈRE
46 ans / Infirmière libérale / « Busseuil »

SOLEYMIEUX Aimé CONSEILLER
66 ans / Retraité / « Les Loges »

Mot du maire



Chers amis

Pour 2015 je vous souhaite à toutes et à tous : des SOURIRES, pour chasser la tristesse - de l'AUDACE pour que les choses ne restent jamais en place - de la CONFIANCE pour faire disparaître les doutes - des GOURMANDISES pour croquer et déguster la vie - du RÉCONFORT pour adoucir les jours difficiles - de la GÉNÉROSITÉ pour se nourrir du plaisir de partager - des ARCS EN CIEL pour colorer les idées noires - du COURAGE pour continuer à avancer !

C'est par ces quelques mots me paraissant bien appropriés et glanés au hasard d'une lecture que je souhaite commencer cette première page de votre 39ème bulletin municipal.
Au printemps dernier vous m'avez fait l'honneur de me reconduire à la tête du Conseil Municipal et je tiens à vous en remercier chaleureusement, en mon nom personnel mais aussi au nom des conseillères et conseillers réélus ou récemment élus. La nouvelle équipe municipale, sérieusement rajeunie et féminisée, s'est tout de suite mise au travail dans les diverses commissions pour assurer, dans la continuité, les services que la population attend de ses élus.
J'ai une pensée pour celles et ceux qui ont choisi de se retirer de la vie publique locale et je les remercie bien sincèrement pour leur collaboration toutes ces années passées. « Bon vent » à vous, Gérard, Jean-Pierre, Roger, Bernard, Michel, Christine et pleine réussite pour vos prochaines occupations.
À vous tous, habitants de notre commune, actifs ou retraités, bénévoles de nos associations, professeurs à l'école, personnels municipaux, j'adresse mes vœux les plus sincères.
Je souhaite un prompt rétablissement aux personnes affaiblies ou malades et assure de ma compassion celles et ceux qui ont perdu un être cher.

Nous autres, «Élus de base» ou «Premiers Magistrats», comme on nous appelle en haut lieu lorsque l'on veut nous flatter..., avons le devoir d'exercer pleinement notre mandat en faisant preuve à la fois d'audace et de sagesse. C'est bien dans cet esprit que je souhaite poursuivre la mission que vous m'avez confiée, mais je suis tout de même très inquiet de la tournure que prennent les évènements. Les réformes successives qui nous sont imposées, tant dans les transferts de compétences (sans les moyens financiers équivalents), que dans les baisses drastiques des dotations, pour participer à l'effort national, viennent sérieusement obérer nos possibilités d'action en donnant un coup de frein brutal à nos prévisions d'investissement. Si encore l'État et les trop nombreux parlementaires (particularité française !) nous montraient l'exemple en faisant des coupes franches dans leurs dépenses, nous pourrions accepter un peu plus facilement ce « serrage de ceinture » qui n'aura pour effet que d'affaiblir l'économie locale.

Sur le plan plus local, cette année 2015 sera encore celle de nombreux changements avec déjà les élections départementales (nous ne parlons plus d'élections cantonales) au mois de mars qui verront le regroupement du canton de Paray le Monial (le nôtre) avec celui de Marcigny et un peu plus tard à l'automne la fusion des Conseils régionaux Bourgogne et Franche Comté. Moins de cantons mais autant de conseillers !!! Où sont les économies ?
À la Communauté de Communes nous travaillons à l'élaboration d'un schéma de mutualisation qui à terme devrait tendre vers une optimisation maximum des moyens et des personnels. Un pacte financier et fiscal est également à l'étude pour nous permettre, je l'espère, de faire face à toutes ces mesures qui nous sont imposées. L'esprit de solidarité, de confiance et de partage qui anime les dix communes de notre petite collectivité sera d'autant plus nécessaire.

Votre Maire
Joël Guyot de Caila

État civil 2014



Naissances

Elina, Harley LAFORET, née le 22 février à Paray-le-Monial.
Les parents sont domiciliés "Le Bourg"

Laura VALORGE GUITARD
Clara VALORGE GUITARD, nées le 9 novembre à Dijon.
Les parents sont domiciliés "Les Michelets"

Mariages

Pierre-Emmanuel PAQUERIAUD et Elise LABARGE, le 16 août

Yannick Marie Philippe Henri GUYOT et Dominique Pascale MELOT, le 4 sptembre

Nicolas Sylvain Yves BOULANT et Chloé NIGOUL, le 20 septembre

Décès

René BASSET, 82 ans,
domicilié "Le Petit Etang",
décédé le 18 juin à POISSON

Joseph AUGAGNEUR, 89 ans,
domicilié "Les Châteaux",
décédé le 13 juillet à PARAY LE MONIAL

Jean Joseph Auguste THILLET, 74 ans,
domicilié "Busseuil",
décédé le 29 juillet à PARAY LE MONIAL

Marie Louise TACHET, veuve COGNARD, 91 ans,
domiciliée "Le Bois Jeune",
décédée le 5 septembre à PARAY LE MONIAL

Alice Francine VILLIER, veuve COGNARD, 89 ans,
domiciliée "Allée de la Fontaine",
décédée le 8 octobre à PARAY LE MONIAL

Délégués du Conseil municipal

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PARAY LE MONIAL
Maire :
GUYOT de CAILA Joël
1er adjoint :
BONNOT Michelle

S.I.E.B.
Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais
2 Titulaires :
BRIVET Jean-Paul
AUGAGNEUR Jean-Paul

CNAS
Comité National d'Action Sociale
1 Titulaire :
MÉLINE Nicole

SYDESL
Syndicat Départemental d'Électrification de Saône et Loire Comité territorial du Charolais
2 Titulaires :
GUYOT de CAILA Joël
et BODET Gérard
1 Suppléante
PLURIEL Dominique

SYNDICAT REFUGE FOURRIÈRE DE GUEUGNON
2 Titulaires
PORNIN-CLEMENT Christèle
SOLEYMIEUX Aimé
2 Suppléants :
DESCHARMES Frédéric
BRIVET Isabelle

Commissions du Conseil municipal

M. Joël GUYOT de CAILA, Maire, est président de droit de toutes les commissions

FINANCES
BONNOT Michelle
Membres : BRIVET Jean-Paul, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle, PLURIEL Dominique, MELINE Nicole, AUPECLE Mathilde, SOLEYMIEUX Aimé

TRAVAUX ET BÂTIMENTS
BODET Gérard
Membres : BERNARD Didier, AUPECLE Mathilde, AUDUC Jean-Marc, LORTON Corinne, AUGAGNEUR Jean-Paul

ENVIRONNEMENT- CADRE DE VIE
CLEMENT-PORNIN Christèle
Membres : BRIVET Isabelle, DESCHARMES Frédéric, LORTON Corinne, AUGAGNEUR Jean-Paul

VIE SCOLAIRE (TRANSPORT SCOLAIRE)
BONNOT Michelle
2 membres titulaires : PLURIEL Dominique, MELINE Nicole
1 membre suppléant : BRIVET Isabelle

PERSONNEL MUNICIPAL
GUYOT de CAILA Joël
1er adjoint : BONNOT Michelle
2 conseillers : AUDUC Jean-Marc, BRIVET Jean-Paul

INFORMATION ET COMMUNICATION
CLEMENT-PORNIN Christèle
Membres : BRIVET Jean-Paul, BRIVET Isabelle, AUPECLE Mathilde, MELINE Nicole.
Membre extérieur : VINAUGER Michel

APPEL D'OFFRES
GUYOT de CAILA Joël
3 conseillers titulaires : BONNOT Michelle, BODET Gérard, BERNARD Didier
3 conseillers suppléants : BRIVET Jean-Paul, AUDUC Jean-Marc, AUGAGNEUR Jean-Paul

VOIRIE ET RESEAUX
BRIVET Jean-Paul
Membres : BERNARD Didier, AUDUC Jean-Marc, SOLEYMIEUX Aimé, DESCHARMES Frédéric, LORTON Corinne

CIMETIÈRE
BODET Gérard
Membres : BONNOT Michelle, BRIVET Isabelle, PLURIEL Dominique, SOLEYMIEUX Aimé
Membres extérieurs : AUDUC Claude, BORDE Jean-François

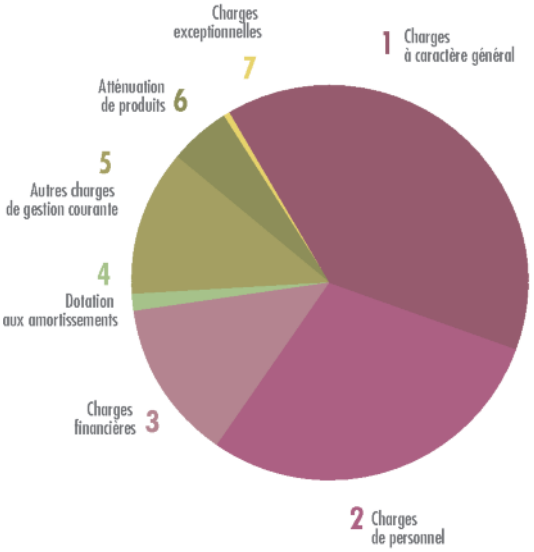
ACTION SOCIALE *(COMMISSION LOCALE)*
BONNOT Michelle
Membres : PLURIEL Dominique, MELINE Nicole,
Membres extérieurs : MELINE Yvette, BONIN Jacqueline, VINAUGER Michel, JACQUET Nicole, DAUVERGNE Liliane

IMPOTS DIRECTS *(COMMISSION COMMUNALE)*
Titulaires : AUPECLE Mathilde, DESCHARMES Frédéric, BODET Gérard, BONNOT Michelle, LORTON Corinne, VADON Serge (propriétaire de bois Briant)
Suppléants : BRIVET Jean-Paul, AUDUC Jean-Marc, BERNARD Didier, VINAUGER Michel, AUGAGNEUR Jean-Paul, FENEON Gérard (propriétaire de bois St Julien de Civry)

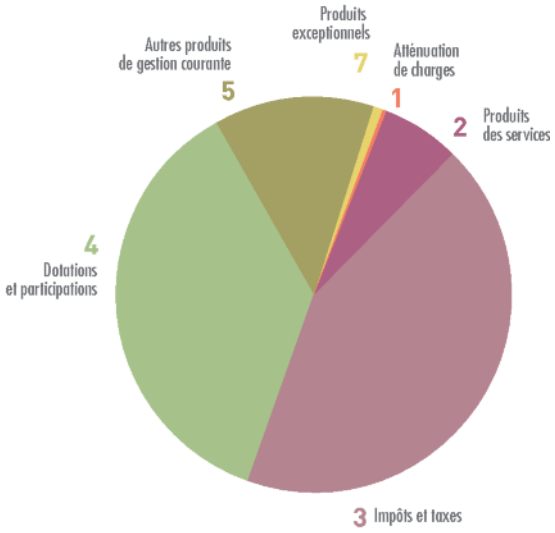
Budget de fonctionnement

Faire fonctionner la commune au quotidien

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2013	%
1 - Charges à caractère général *Eau, énergie, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, scolaires, entretien terrains, bâtiments, voies, réseaux, autres biens mobiliers, primes assurances, abonnements, documentations, indemnité comptable, honoraires, fêtes et cérémonies, frais postaux, téléphone, gardiennage, impôts fonciers.*	109 335,75 €	39,13 %
2 - Charges de personnel *Salaires, cotisations patronales, assurance personnel, médecine travail*	81 190,07 €	29,05 %
3 - Atténuation de produits	35 817,00 €	12,82 %
4 - Dotation aux amortissements (opérations d'ordre)	4 153,52 €	1,49 %
5 - Autres charges de gestion courante *Indemnités des élus et cotisations retraite*	33 933,73 €	12,14 %
6 - Charges financières *Intérêts des emprunts*	13 508,25 €	4,83 %
7 - Charges exceptionnelles	1 500,00 €	0,54 %
Total	279 438,32 €	100,00 %



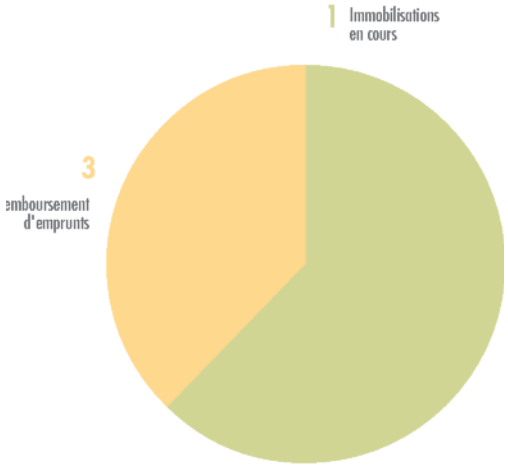
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2013	%
1 - Atténuation de charges	1 048,41 €	0,31 %
2 - Produits des services *Concessions cimetière, redevances occupation domaine public, remboursements par autres redevables*	22 358,13 €	6,58 %
3- Impôts et taxes *Contributions directes (TH,FB,FNB,TP) et taxe additionnelle*	146 320,70 €	43,08 %
4 - Dotations et participations *Dotations : forfaitaire, solidarité rurale, élus locaux, participations État, Département et Région*	123 714,00 €	36,42 %
5 - Autres produits de gestion courante *dont revenus des immeubles (locations logements et salle communale)*	44 045,32 €	12,97 %
6 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 %
7 - Produits exceptionnels	2 176,34 €	0,64 %
Total	339 662,90 €	100,00 %



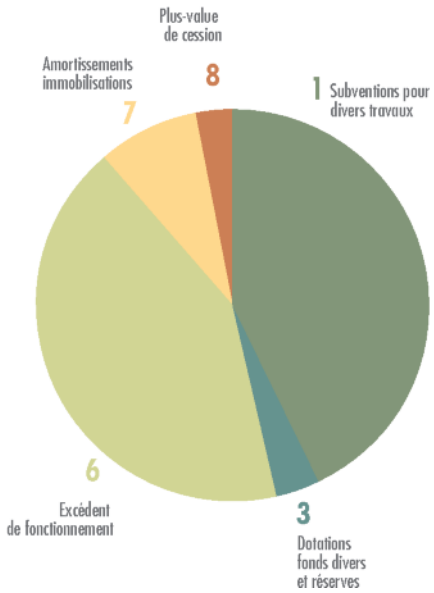
Budget d'investissement

Les opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune

DÉPENSES INVESTISSEMENT	2013	%
1 - Immobilisations en cours Acquisition cavurnes cimetière : 2330 € (3,80 %) Acquisition remorque benne : 5597,28 € (9,14 %) Disjoncteur salle : 1849,97 € (3,02 %) Travaux rénovation mairie : 29890,79 € (48,79 %) Travaux sécurité : 21597,45 € (35,25 %)	61 265,49 €	62,35 %
2 - Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0,00 %
3 - Remboursement d'emprunts	37 001,03 €	37,65 %
4 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 %
Total	98 266,52 €	100,00 %

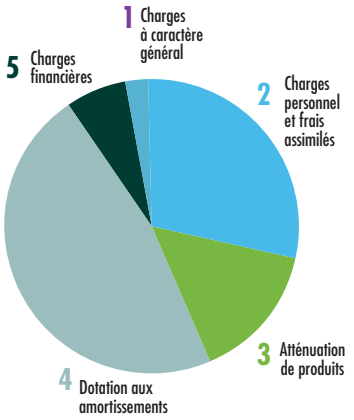


RECETTES INVESTISSEMENT	2013	%
1 - Subventions pour divers travaux	21 774,00 €	42,86 %
2 - Emprunts	0,00 €	0,00 %
3 - Dotations fonds divers et réserves	1 908,85 €	3,76 %
4 - Dépôts et cautionnements	0,00 €	0,00 %
5 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 %
6 - Excédent de fonctionnement	21 466,27 €	42,25 %
7 - Amortissements immobilisations	4 153,52 €	8,18%
8 - Plus-value de cession	1 500,00 €	2,95 %
Total	50 802,64 €	100,00 %

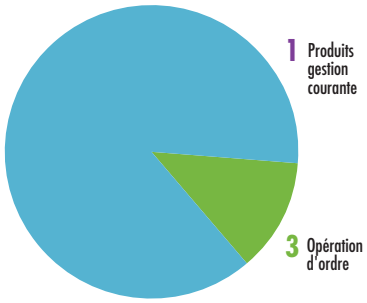


Budget d'assainissement

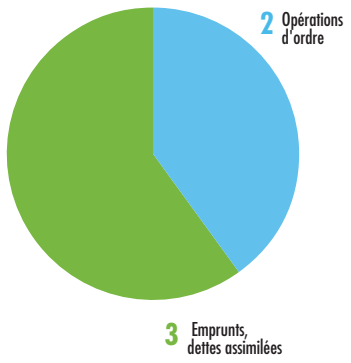
DÉPENSES D'EXPLOITATION	Réalisations 2012	%
1 - Charges à caractère général	206,00 €	2,42 %
2 - Charges personnel et frais assimilés	2 500,00 €	29,35%
3 - Atténuation de produits	1 263,00 €	14,82 %
4 - Dotation aux amortissements	4 004,00 €	47,00 %
5 - Charges financières	546,09 €	6,41 %
6 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 %
Total	8 519,09 €	100,00 %



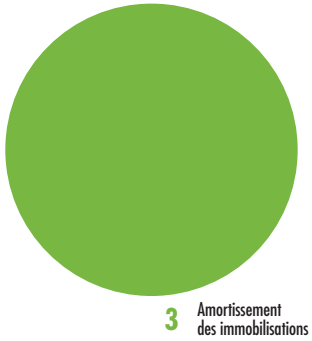
RECETTES D'EXPLOITATION	2013	%
1 - Produits gestion courante (redev. Asst.)	14 575,51 €	87,50 %
2 - Atténuation des charges	0,00 €	0,00 %
3 - Opération d'ordre (amort. subv. d'équipt)	2 083,14 €	12,50 %
Total	16 658,65 €	100,00 %



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2013	%
1 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 %
2 - Opérations d'ordre	2 083,14 €	39,92 %
3 - Emprunts, dettes assimilées	3 135,74 €	60,08 %
Total	5 218,88 €	100,00 %



RECETTES D'INVESTISSEMENT	2013	%
1 - Dotation, fonds divers, réserves	0,00 €	0,00 %
2 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 %
3 - Amortissement des immobilisations	4 004,00 €	100,00 %
Total	4 004,00 €	100,00 %



INSEE

POISSON fait partie de l'arrondissement de Charolles, du canton de Paray-le-Monial (71600) et de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial depuis 1997.

- **Superficie :** 3 548 ha dont 720 ha de bois
- **Altitude :** de 366 m à Busseuil, 290 m à la Mairie et 250 m à Moulin l'Arconce
- **Latitude :** 46.3849060 / **Longitude :** 4.1280480
- **Population :** 625 habitants au 01/01/2014
- **Nombre d'habitations :** 276 dont 14 résidences secondaires
- **Nombre d'exploitations agricoles :** 17

VIE ÉCONOMIQUE

Commerces

- Boulangerie-Épicerie : *Ebtisam et Christian COGNARD*
- Hôtel-Restaurant-Bar : *Martha et Patrick CHOTARD*
- Saveurs de Saison : *Chantal et Daniel PAQUERIAUD*

Professions libérales

- Cabinet d'infirmières : *Mmes C. BRIVET, C. JUNIER, D. PLURIEL*

Artisans

- Agence de publicité N.G.A. : *M. GUYOT de CAILA*
- Charpente SARL : *J-P. LABARGE*
- Antiquités Brocantes : *G. MARTIN - JEANDEAUX*
- Entreprise de TP, terrassement : *J-Cl. BASSET, Ch. BOULOGNE*
- Exploit. forestière, paysagiste : *M. BLANCHON, E. LEVITE, D. COGNARD*
- Horticulture : *Ets SOLEYMIEUX*
- Maçonnerie : *J. GUERZEDER*
- Mécanique agricole et location matériel : *M. BACCAUD*
- Menuiserie : *J-F. POLETTE - X. FORET*
- Poterie : *C. WALTERS*
- Tapissier matelassier : *T. LAFOND*

Services

- Chambres d'hôtes - Gîtes : *M. et P. MATHIEU, R. et J-P BOUCHOT, Château de Martigny*
- «Cocooning» : *F. CHAMARAUD*
- CUMA L'Arconce (Coopérative d'utilisation du Matériel Agricole)
- «Lulu Chasseur de guêpes» : *J-Cl. PARIZE*
- Secrétariat et traduction : *R. ALLOIN*
- Assistantes maternelles : *liste en mairie*

STRUCTURES COMMUNALES

La commune dispose des structures suivantes :

- Mairie
- Église et cimetière
- École (maternelle, CP, CE, CM), garderie péri-scolaire
- Transport scolaire
- Salle polyvalente
- Bibliothèque municipale
- Terrains de sport du Grand Bois : Football, tennis
- Place aménagée au bourg, avec terrain multisports et jeux pour enfants

LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune possède des logements locatifs dont elle a donné mandat de gestion au SIRES (Service Immobilier Rural et Social de Charnay les Mâcon). Trois d'entre eux sont des logements sociaux de type T2. Les 5 autres sont de type T3, T4, T5 et T6. Tous sont situés au bourg.

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Associations	Nom du Président	Adresse
Comité des fêtes	Mathieu GUYOT de CAILA	Busseuil - POISSON
Association éducative	Jean-Claude BASSET	Les Ferrières - POISSON
Comité gestion restaurant scolaire	Nadine GIRARD	Busseuil - POISSON
Association sportive (ESPAC)	Gérard DEBORDE	-
Amicale pour le don de sang bénévole	Roland COGNARD	La Bruyère - POISSON
Club du 3e âge	Yvette MÉLINE	Le Pâquier Ravollet - POISSON
Perche brionnaise (3 communes)	Georges MAMESSIER	Le Bourg - ST DIDIER EN BRIONNAIS
Société de chasse communale	Jean Paul BRIVET	Bornat - POISSON
Comité de protection de l'environnement	Patrick DUCZMAN	Sermaize du Haut - POISSON
Association intercommunale de musique	Joël GUYOT de CAILA	Les Loges - POISSON

Réalisations 2014

BÂTIMENTS – Gérard Bodet

Travaux de peinture sur volets et portes : salle communale, bâtiment de la boulangerie, toilettes publiques.

Salle communale : remplacement de la porte *"issue de secours"* côté sud et d'une porte au sous-sol (2457 € HT).

Aménagement intérieur école : changement des rideaux de la classe CM (388 € HT). Les rideaux déposés ont été transformés pour être installés au restaurant scolaire.

Eglise : remplacement des gouttières du toit de la sacristie (4536 € HT) ; installation d'un moteur plus puissant pour l'entraînement des aiguilles des cadrans (793 € HT) ; reprise de la terre du paratonnerre afin d'assurer son efficacité en cas de foudre.

Garage du bâtiment mairie : réparation des 4 angles de la toiture en partie basse (408 € HT)

Je remercie les employés communaux, les artisans pour la réalisation de ces travaux ainsi que tous les membres de la commission nouvellement installée pour leur aide.

VOIRIE – Jean-Paul Brivet

Suite aux diverses réunions du Conseil Communautaire, des changements sont intervenus concernant la répartition du budget voirie au sein du canton. Les responsables ont décidé que la somme habituellement budgétisée chaque année ne serait plus répartie comme auparavant. Désormais, la répartition ne se fait plus en fonction de la longueur de voirie de chaque commune mais suivant : **le degré de détérioration des voies.**

Ces précédentes années, POISSON, village le plus étendu de la Com-Com recensant 41 km de voirie, bénéficiait de travaux pour une somme variant entre 30.000 et 40.000 €.

L'enveloppe globale 2014 de 323.000 € se répartit ainsi qu'il suit pour les travaux 2014/2015 : Hautefond (6 125 €), L'Hôpital-le-Mercier (18 540 €), Nochize (9 378 €), Paray-le-Monial (81 786 €), Poisson (14 010 €), St Léger-Lès-Paray (31 388 €), St Yan (99 279 €), Versaugues (15 019 €), Vitry-en-Charollais(18 000 €), Volesvres (29 000 €).

Les communes de St Yan et Paray-le-Monial obtiennent ainsi près de 100.000 € chacune alors que notre village recevra la modique somme de 14.000 € !!! Si on s'en réfère aux nouveaux critères d'attribution on peut considérer que notre voirie a toujours été très bien entretenue... Mais faudra-t-il agir autrement pour bénéficier de plus d'aide ?

L'adjoint, responsable de la voirie que je suis, regrette vivement cette décision qui fait qu'une commune ayant intégré la communauté depuis son origine en 1997, soit aujourd'hui pénalisée au profit d'autres, entrées plus récemment, et dont la priorité n'a pas forcément été axée vers l'entretien de la voirie. Peut-être aurait-on pu, avec un peu de concertation, trouver une solution de rattrapage en diminuant un peu à chacune des communes son attribution pour compenser progressivement le retard d'une autre en la matière. Attendons la prochaine programmation ; peut-être serons-nous un peu mieux servis, du moins je l'espère.

Qu'à cela ne tienne ! Une année commence et la nouvelle commission devra faire au mieux avec moins d'argent.

Nous disposons encore, dans le budget communal, d'un peu de crédit que nous affectons à l'entretien des chemins ruraux et d'exploitation. Nous ferons le maximum pour les maintenir en bon état de roulement. Notre priorité ira à l'entretien des fossés. Attention aux usagers qui malencontreusement écrasent les bords !!! Si c'est le cas, n'hésitez pas à le signaler en mairie ou à un membre de la commission qui fera remonter l'information.

Merci aux employés pour le travail fourni ; merci également aux entreprises locales (Basset-Boulogne-CUMA) qui répondent toujours rapidement "présentes" en cas de besoin.

CIMETIERE - SITE CINERAIRE – Gérard Bodet

Extension du columbarium : ce projet a vu sa réalisation courant décembre. Quatre cases supplémentaires ont été installées. (Coût : 3450 € HT). Chaque case est louée pour une durée de 20 ans renouvelable et permet le dépôt de 4 urnes maximum.

Jardin du Souvenir : une stèle en granit, communément appelée "Aile de la mémoire", côtoie désormais l'espace réservé à la dispersion des cendres. Ce dispositif permet la fixation de plaques en bronze pour l'inscription du nom des défunts ayant fait ce choix. (Coût : 1450 € HT).

Cavurnes (ou mini-tombeaux) : deux emplacements supplémentaires ont été installés (Coût : 1942 € HT). Ce dispositif, dont le terrain est concédé pour une durée de 20 ans renouvelable, permet le dépôt de 4 urnes maximum.

Tarif des concessions au cimetiere de poisson

CONCESSIONS	TARIF
Concession trentenaire de 2,5 m²	60,00 € le m² soit 150 € la concession
Concession cinquantenaire de 2,5 m²	100,00 € le m², soit 250 € la concession
Concession au columbarium (case)	600,00 € pour 20 ans
Concession "cavurnes" de 0,50 m² (tombale fournie)	1200 €/ cavurne et 80 €/concession pour 20 ans
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	Gratuit

ENVIRONNEMENT – Christèle Clément-Pornin

Très peu de modifications sont à signaler autour de notre fleurissement 2014. Nous œuvrons dans la continuité de la précédente commission afin de garder notre village fleuri comme auparavant. Un nouveau massif a été créé face au parking de la mairie contre le mur de l'église afin, grâce aux plantes grimpantes, de lui donner de la couleur et de masquer la détérioration de l'enduit. Le budget "fleurs" s'est élevé à 2989 € en 2014. Je remercie les membres de la commission toujours prêts à courber le dos pendant quelques heures pour ôter les fleurs fanées.

Prévisions 2015

Extension du garage communal : mis à l'étude en 2014, ce projet permettrait au Comité des Fêtes de stocker son matériel dans un lieu unique de façon plus rationnelle. Ces travaux peuvent être subventionnés entre 60 et 80 % grâce à une subvention de l'Etat et du Département. Dépense approximative : 45.000 € HT. Le dossier de demande de subventions est en cours élaboration.

Chauffage des bâtiments communaux : n'ayant pu être entreprise en 2014, cette étude de faisabilité devrait voir le jour cette année pour un projet d'installation d'une chaufferie communale par plaquette bois. Nos chaudières affichent bientôt 30 ans au compteur. Ce projet, s'il est viable, engloberait le chauffage de plusieurs bâtiments communaux (école, salle communale, mairie) et permettrait à la commune de réaliser quelques économies.

Entretien murs : les réfections des murs (Monument aux Morts, parking de la mairie, côté église) ainsi que celui séparant le lotissement les Prés-Verts et le dépôt communal seront entreprises et concerneront la réalisation d'un nouvel enduit pour chacun d'entre eux.

Cimetière : le conseil municipal a décidé à l'unanimité, lors de sa réunion du 23/10/2014, de prendre en charge la réhabilitation des tombes des 3 soldats FFI décédés le 22/08/1944 lors de la bataille de PARAY LE MONIAL. Ces travaux ont été confiés à la Marbrerie LOMBARD de LA CLAYETTE pour la somme de 1900 € HT. Ils seront réalisés avant fin avril 2015.

Fleurissement : commission nouvelle, idées nouvelles ! Des arbustes variés seront disposés en arrière-plan du monument aux morts. Les ifs, plantés dans les années 60, ont pris trop d'envergure et ne peuvent plus être taillés sans paraître décharnés. L'espace devant la mairie fera également peau neuve en 2015. Les plantations existantes datent de 1991 et certaines ont pris beaucoup d'ampleur. Elles masquent la "maison commune" et étouffent également d'autres plantes fleuries qui ont peine à s'épanouir. Un réaménagement dont vous aurez la surprise est à l'étude. Le jury départemental visitera la commune en 2015. Nous ferons en sorte de pérenniser notre fleur acquise en 1997 ! À noter que la commune participe au concours des villages fleuris depuis 1986.

FINANCES – Michelle Bonnot

La situation financière de la commune reste stable depuis 2012 grâce au ralentissement des grosses dépenses. Toutefois, les investissements sont nécessaires au bon fonctionnement d'une collectivité. Notre budget de fonctionnement 2013 a dégagé un excédent de 60.224 € avec des dépenses légèrement inférieures à 2012, ce qui nous a permis d'investir en 2014 sans avoir recours à l'emprunt. Les recettes étaient équivalentes. Le marché de l'immobilier fluctue. Les logements libres ont parfois peine à trouver preneur d'où une légère baisse des revenus communaux à ce niveau. Pour l'avenir, je reste inquiète face aux annonces de la baisse progressive des dotations de l'Etat qui risque fort d'obérer encore un peu plus nos possibilités d'investissement.

Michelle Bonnot, Jean-Paul Brivet, Gérard Bodet et Christèle Clément-Pornin, responsables des commissions, ainsi que leurs membres, vous adressent leur voeux de bonne et heureuse année 2015 !

École

L'école de Poisson compte 42 élèves (5 PS, 8 MS, 3 GS, 2 CP, 4 CE1, 6 CE2, 11 CM1, 3 CM2) répartis en trois classes.

Mme Klein assure la direction pour l'année scolaire 2014/2015 et a en charge la classe de maternelle assistée de Mme Julien, ATSEM.
Mme Bourgeon et Mme Parrottino enseignent chacune à mi-temps aux CP/CE1/CE2.

Mme Ducerf enseigne aux CM1/CM2 à 75% et elle est remplacée par Mr Berthier chaque lundi.

BILAN 2013/2014

Chorale : la classe de cycle 3 a participé à une chorale le 6 mai au théâtre de Paray le Monial avec d'autres classes.

Elections : les élèves de CP/CE1 se sont rendus à la Mairie et ont été accueillis par Mr le Maire. Ils ont effectué une simulation d'élection dans les règles. Ils ont pu pour la première fois de leur vie voter et élire leurs camarades de classe !



Commémoration de la 2nde guerre mondiale : les élèves de cycle 3 ont participé à un entretien avec Mme Jacqueline Miniau de la FNDIRP, fille de Mme Angèle Lamanthe, déportée à Ravensbrück après l'arrestation de Joseph Fimbel et ont assisté, le 6 juin, à la commémoration en sa mémoire et se sont montrés très intéressés et émus par la cérémonie.





Fête de l'école : la fête de l'école a eu lieu le samedi 28 juin 2014. Les élèves ont présenté un spectacle « Poisson fait sa télé » fait de scénettes jouées et de scénettes filmées au préalable et projetées sur grand écran. Les films réalisés par les enfants ont été proposés à la vente sous forme de DVD grâce à la participation de l'association Espace (et de Lise ...en particulier). La kermesse, ainsi que les repas, ont été vivement appréciés par tous. Le restaurant scolaire et l'AEP sont remerciés pour le bon déroulement de la fête ainsi que tous les parents d'élèves qui ont donné de leur temps.

Voyage scolaire : tous les élèves de l'école se sont rendus au PAL dans sa partie animalière, pour y découvrir la faune d'un peu plus près. Les élèves de maternelle ont bénéficié d'un atelier sur la locomotion, les élèves de CP/CE1 ont travaillé sur les 5 sens et les CE2/CM1/CM2 sur la classification des êtres vivants. Puis, après un pique-nique très attendu par tous, toutes les classes sont parties à la découverte des animaux du Parc par le biais de jeux de piste ou d'enquêtes et ont eu la joie de découvrir Tom l'éléphanteau né le mois précédent ! Petits et grands sont rentrés fatigués de leur excursion mais ravis !

Sortie vélo : les élèves de cycle 3 ont fait l'aller et retour en vélo entre Poisson et l'école de St-Yan pour participer à des activités avec d'autres classes. Malgré un soleil de plomb, ils sont revenus enchantés et fiers de leur exploit !!!

Rencontre inter-écoles : toutes les classes de l'école ont participé à des rencontres sportives.



LES PROJETS 2014/2015 :

Semaine du goût : le 9 octobre, les élèves de maternelle sont allés à la Maison du Charolais où ils ont appris à cuisiner des hamburgers et des frites de carottes.
Grâce au restaurant scolaire, les enfants qui mangent à la cantine, ont découvert des spécialités culinaires d'Espagne, d'Italie, de Grèce et de Belgique !

Séances rugby : les classes de CP/CE1/CE2 et de CM1/CM2 ont bénéficié de séances de rugby avec un intervenant agréé : Mr Rozier. Les séances suivantes ont été assurées par les enseignants.

Bibliothèque : les enfants de l'école se rendent régulièrement à la bibliothèque communale afin d'y emprunter des livres.

Marché de Noël : à l'occasion des illuminations de Poisson du 8 Décembre, les enfants de l'école ont confectionné des petits objets qui ont été mis en vente au profit de la coopérative scolaire pour aider à financer les sorties et autres animations.

Repas de Noël : c'est le repas le plus attendu de l'année !!! Il a eu lieu le vendredi 19 décembre. Le restaurant scolaire a offert une fois de plus à tous les enfants de l'école et aux membres de l'équipe éducative le repas de Noël. Merci à toutes les personnes qui s'investissent dans l'organisation du repas et à Christiane Bodet pour la confection des plats...

Sortie spectacle de danse : tous les élèves de l'école se rendront à St Vallier pour assister à un spectacle de danse intitulé *« A l'heure du thé »* le mardi 20 janvier.

Piscine : tous les élèves de la GS au CM2 bénéficient de 10 séances à la piscine municipale de Paray le Monial encadrées par les enseignantes et les maîtres-nageurs.

Fête de l'école : elle aura lieu le samedi 27 Juin.

Goûter de fin d'année : il sera offert par la coopérative scolaire avec présence des élèves, des enseignantes et du personnel de l'école le vendredi 3 Juillet.

Toutes ces manifestations sont rendues possibles grâce à l'aide de nombreuses bonnes volontés que nous pouvons remercier : la municipalité, les membres de l'AEP, le Comité de gestion du restaurant scolaire, le personnel de l'école, les enseignants, les parents-bénévoles, les bénévoles de la bibliothèque, les membres du Comité des fêtes et les membres du club des Aînés...





Après le repas, le Père-Noël de l'AEP est venu rendre visite aux enfants dans la salle des fêtes pour apporter un sachet de friandises à chacun et des cadeaux pour chaque classe.

Restaurant scolaire





UNE ÉQUIPE EXCLUSIVEMENT FÉMININE

Notre cuisinière : **Christiane Bodet**
Présidente : **Nadine Girard**
Trésorière : **Marie-Thérèse Bodet**
Secrétaire : **Amélie Jean**
Les membres : **Auria Basset, Sylvie Bonnardot, Murielle Carré, Fabienne Fayard, Elizabeth Mazeaud, Virginie Reynard**

NOS OBJECTIFS

Distribuer des repas de qualité aux enfants dans les meilleures conditions d'hygiène tout en faisant du temps de midi un moment privilégié.
Faire de ce temps de midi un moment de convivialité et d'échanges en favorisant l'autonomie des enfants.

LA SEMAINE DU GOÛT

Cette année, Christiane a participé à la semaine du goût en concoctant des menus d'ailleurs : la Grèce, l'Espagne, l'Italie et la Belgique étaient à l'honneur.... avec au menu : tomates mozzarella, tagliatelles, salade andalouse, paëlla, salade de «chicon», moussaka ou encore moules frites...

ACCUEIL ET ORGANISATION

Le restaurant scolaire accueille tous les enfants scolarisés à l'école de Poisson de la petite section maternelle au CM2 ainsi que les membres de l'équipe éducative.
Deux services sont organisés :

- de 12h à 12h40 pour les enfants de la petite section au CE1
- de 12h45 à 13h20 pour les plus grands

QUELQUES CHIFFRES

- **4 885 repas** servis de septembre 2013 à juin 2014
- Une moyenne de 36 repas /jour.
- Coût de revient du repas : 4,70 €
- Facturé aux familles : 3,50 €

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2014

Afin de proposer un prix de repas convenable à l'ensemble des familles, de maintenir une qualité de repas et de service, nous organisons différentes manifestations tout au long de l'année.

- **22 mars :** le repas des parents a été très apprécié. Au menu, confit de canard et pommes de terre sarladaises.
- **28 juin :** tous les enfants étaient heureux de participer à la fête scolaire avec sa tombola, sa kermesse et « l'entrecôte/frites ».
- **11 novembre :** belle participation au traditionnel concours de manille avec 76 doublettes inscrites.
- **jeudi 20 novembre :** pot-au-feu
- **8 décembre :** manifestations de clôture : lors des illuminations, vente de sapins de Noël.

Merci à toutes et tous de votre participation !

Nouveauté **courant 2015, vous pourrez découvrir le nouveau blog du restaurant scolaire.**

Je me joins à toute l'équipe pour vous souhaiter une très bonne année 2015. Qu'elle vous apporte bonheur et santé !

Nadine Girard, *Présidente*

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale reste toujours à votre écoute et essaie de vous proposer de nouveaux ouvrages chaque année. Maintenant les enfants viennent avec l'école le mercredi matin.
Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui, par leurs dons, enrichissent nos rayonnages.
Nous souhaitons vous accueillir encore cette année et sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes pour nous aider au fonctionnement de cette bibliothèque.

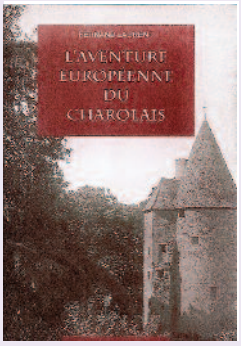
L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une joyeuse année 2015.

Votre bibliothèque a changé ses horaires en 2014.
Elle vous accueille :

Mardi :10h30 - 11h30
Mercredi : 10h30 - 12h
Samedi : 10h - 12h
Le 2e jeudi du mois : permanence au club des aînés avec Mmes Méline et Dumont

Tél. 03 85 81 56 07
09 61 33 63 12
bibliotheque.poisson@gmail.com

Le G.9 des EuroCharolais



Lancée en 1984 par les Fêtes du Tricentenaire dans l'ex-petit canton de Charolles, cette idée reprise en 2007 par la création du G.7 devenu G.9 (1) en 2014, cherche à obtenir pour ces 83 communes, le « label Cœur d'Europe »
Huit traités internationaux un peu oubliés et tous les manuels scolaires européens confirment que cette « pastille comtale » fut une enclave autrichienne puis espagnole...
(1) G.9 : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse
Pour en savoir plus, deux méthodes : la lecture du livre de Fernand LAURENT paru à Arconce Editions en juillet 2014, « L'Aventure Européenne du Charolais » et les causeries en villages, sur le même thème (déjà 19 avant l'été 2014).
Le livre explique tout et les causeries détaillent ce qui concerne la vie en chaque ancienne paroisse de 1393 à 1543
212 internautes issus de ces 9 pays concernés, échangent les trouvailles de leurs recherches historiques et des informations touristiques. Dans les 13 communes de l'ex-petit canton de Charolles, 101 familles du G.9, hors France, étaient déjà propriétaires en décembre 2012.

Les conférences en villages donnent la liste des habitants d'il y a 620 ans et celle des métiers d'il y a 450 ans... Beaucoup parmi les 25 communes de la Com'com de Charolles ont déjà un correspondant « EuroCharolais » qui participe un peu ou beaucoup aux échanges de messages, lesquels ont permis de montrer les ravages de la peste vers 1400, l'élevage du bétail vers 1550 et le démarrage d'une industrie fer-acier entre ces deux dates... Mais encore, les Seigneurs possesseurs et les Ordres religieux locaux...
Cinq exemples seulement : Paray le Monial, Cité la plus religieuse et la plus industrieuse. Digoin, Cité frontière. Toulon sur Arroux, Cité « chaussures ». Charolles, Cité capitale. Marizy, Bourg le plus peuplé...

Voici des anomalies parmi d'autres : Des paroisses fusionnées... Des exilés fiscaux vers le Brionnais.... Un seul médecin en 1543 pour tout le Charolais. Un audit luxembourgeois en Charolais, dans l'été 1499. Enfin, 5 paroisses charolaises à l'ouest de la Loire !

Avec leur site « EuroCharolais » via Google, ouvert en décembre 2011 et souvent mis à jour, nos internautes vous invitent à en savoir plus. Et notamment les cinq projets actuels pour 2015...

(EuroCharolais, le seul mot de la langue française qui a deux majuscules sans séparation !).

Bibliothèque municipale

Romans Adultes

Le bleu des abeilles
ALCOBA Laura
H ou le roman d'une vie
BOULARD Jean-Claude
Ne t'éloigne pas
COBEN Harlan
Le dernier soldat
FAINDT Roger
La loi sauvage
KUPERMAN Nathalie
La faiseuse d'ange - Le gardien de phare
LÄCKBERG Camilla
Pour que tu ne te perdes pas dans la vallée
MODIANO Patrick
Fort de l'eau
PICOULY Daniel
Les perroquets de la place Arezzo
SCHMITT Éric-Émmanuel
Comme par magie sous le charme
ROBERTS Nora
Une vie de lumière et de vent
SIGNOL Christian
Mathilde
BEIN Stéphane
D'eau et feu
BOURDIN Françoise
Le vol des cigognes
GRANGE Jean-christophe
Charlotte
FOENKINOS David
Des cornichons au chocolat
LABRO Philippe
Et soudain tout change
LEGARDINIER Gilles
Le vent sur la vallée
PALET Marie de
Muchachas 3 livres vu de l'extérieur
PANCOL Katherine
Au pays des kangourous
PARIS Gilles
Pas pleurer
SALVAYRE Lydie
Belle et Sébastien - Loup
VANIER Nicolas

Docs Adultes

BROWN Sandre
KERSAUSON Olivier de
PERNEZ Pierre
JOLLIEN Alexandre

Romans Jeunes

Simon sur les rails
ADRIEN Albert
Moi Joshua Slocum navigateur solitaire
BACKES Mich
L'homme bonsaï
BERNARD Fred
Grignotin et Mentolo animaux sauvages
BOURNAY Delphine
Le club de la pluie brave les tempêtes
CASSIDY Cathy
La petite géante
DUMAS Philippe
Coeur vanille
FERDJOUKH Malika
L'île du loup
GODKIN Célia
Louisette, la taupe sardine express
HEITZ Bruno
La fête à la tomate
ICHIKAWA Satoni
La vie trépidante des Bolkodas
MOUNIER Fabienne
La maison dans les bois
MOORE Inga
La venture d'Isée
PONTI Claude
Mon ballon
RAMOS Mario
Une fille dans ma chambre
SOLOMINIHAC
César
SOLOTAREFF Grégoire
Palmier de Noël
SYLVANDER Matthieu
Les trois chemins
TRODHEIM Lewis
Cheval fou
VALCKX Catharina
Les classes vertes
VAN ZEVEREN Michel









Animatrices

Henriette NEVERS : bénévole
Jocelyne MURARD : bénévole diplômée
Cécile FURTIN : employée communale
Jocelyne COUTURIER : bénévole
Yvette MELINE : bénévole assurant le relais avec le club des aînés.

ADMR

L'ADMR EST À VOTRE SERVICE :

- **POUR LA VIE QUOTIDIENNE :** ménage, repassage, préparation et aide à la prise de repas, aide à la personne (Personnes Âgées, Personnes Handicapées, Personnes Malades), transport accompagné, téléalarme avec FILIEN.

- **LA GARDE D'ENFANT À DOMICILE** permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde, etc. tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CARSAT, CPAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF, PAJE..).

Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Pour tous vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons à mettre en place la meilleure aide possible même dans l'urgence en cas d'hospitalisation.

- **TÉLÉASSISTANCE :** l'appareil est mis en place par un bénévole de l'association (possibilité de prise en charge par l'APA, par les mutuelles...).

En cas de problèmes (chute, malaise, ...), une simple pression sur le bracelet montre ou le médaillon, et un professionnel est à votre écoute. C'est une sécurité. La technologie évolue et de nouveaux appareils peuvent vous être proposés.

Nous effectuons nos interventions sur les communes de Hautefond, L'Hôpital-le-Mercier, Nochize, Paray-le-Monial, Poisson, Saint Léger-Lès-paray, Saint Yan, Varenne Saint Germain, Versaugues, Virry en Charollais et Volesvres.

Pour soutenir cette activité, notre Association recherche des bénévoles pour compléter l'équipe en place, dans son rôle de relation avec les bénéficiaires.

Si vous (ou l'une de vos connaissances) avez quelques heures à donner par semaine ou par mois et si vous êtes intéressés par ce type d'activité, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'Association ou l'un des bénévoles actuels.

Réalisations locales : la vente des fleurs, le thé dansant gourmand, la soirée pot au feu/beaujolais nouveau contribuent au bon fonctionnement de l'association.
Nous remercions tous ceux qui participent à ces manifestations.

Le bureau de l'ADMR



Pour tous renseignements
Association ADMR de St Yan, place du 31 août 1944 - 71600 St Yan

Tél/Fax 03 85 70 92 07
Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Correspondant ADMR sur votre commune :
Mme BONIN Jacqueline : 03 85 81 13 46 / Mme DAUVERGNE Liliane : 03 85 25 03 66

Prévenir les intoxications

DÉTECTEUR DE FUMÉE

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée.

Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent. (cf. Arrêté ministériel du 05/02/2013)

Objectifs : l'installation d'un détecteur de fumée doit permettre

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Caractéristiques exigées : le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes. Ceux-ci fonctionnent grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Emplacement du détecteur : il en faut au moins 1 par logement. Le détecteur doit

- être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres
- et être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

C'est le propriétaire du logement qui l'installe ou le fait installer à ses frais. C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

À savoir : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État ou par la commune

MONOXYDE DE CARBONE

LE MONOXYDE DE CARBONE (CO) est la première cause de mortalité par toxique en France. Invisible, inodore et non irritant, le CO est un gaz asphyxiant indétectable qui figure parmi les risques les plus graves de l'hiver.

Les causes de ces intoxications sont principalement liées au mauvais fonctionnement des appareils de chauffage ou au manque de ventilation.
Le monoxyde de carbone peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée)

Les gestes de prévention à adopter
- Respectez les consignes d'utilisation indiquées dans le mode d'emploi de l'appareil (chaudière, chauffe-eau...)
- Avant chaque hiver, faites vérifier vos appareils par un professionnel qualifié et faites ramoner mécaniquement les conduits de fumée et de cheminée,
- Aérez régulièrement votre logement (au moins 10 minutes par jour) et ne bouchez jamais les entrées et sorties d'air,
- N'utilisez pas en continu des appareils de chauffage d'appoint mobiles. Ils sont conçus pour une utilisation brève,
- Si vous devez utiliser un groupe électrogène, ne le placez jamais à l'intérieur du logement, même dans une cave ou un garage.

Les signaux d'alerte
En présence d'un appareil à combustion, **maux de têtes, nausées, vomissements sont les symptômes qui doivent alerter.**

Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, c'est peut être une intoxication au monoxyde de carbone.
Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15, le 18 ou le 112.

En savoir plus sur www.ars.bourgogne.sante.fr et sur www.prevention-maison.fr



Échos du club des aînés

En cette fin d'année 2014 nous comptons 79 adhérents, après avoir enregistré au fil des mois dix nouvelles inscriptions dont trois messieurs. Malheureusement nous avons eu à déplorer le décès de René Basset, et celui d'Alice Cognard.

NOS OCCUPATIONS

Rituelles, elles sont toujours aussi appréciées, et ce, depuis plus de trente-sept ans.
Mise gratuitement à disposition par la Municipalité que nous remercions vivement, la salle des fêtes devient, **le deuxième jeudi de chaque mois,** un lieu de rendez-vous très attendu pour un bon nombre d'entre nous. Là, prendre des nouvelles des uns et des autres, faire travailler notre mémoire avec des jeux de cartes, ou autres, partager boissons et gâteaux, fêter les anniversaires du mois nous apportent beaucoup de bien-être. Nous avons aussi eu le plaisir d'honorer trois octogénaires et trois nonagénaires, qui ont offert pétillant et pâtisseries à l'heure du goûter.

Si ces bonnes habitudes, heureusement, ne se perdent pas, d'autres s'installent : emprunt de livres les jours de réunion, marche en groupe chaque vendredi après-midi, scrabble le quatrième mercredi de chaque mois, rassemblement pour se rendre à des spectacles.

Toutes les suggestions sont bienvenues. Vous pouvez venir nous en faire part et participer à nos activités, quel que soit votre âge. Vous serez tous chaleureusement accueillis.
Le concours de manille du 25 février a réuni 114 doublettes, et celui du 26 août, 136 doublettes. Le record ! Le bénéfice est une manne indispensable au financement des repas de l'Assemblée générale et de Noël.

Les sorties, aux environs, avec repas suivi de jeux, ne nous éloignent certes guère, mais restent très prisées par une grande majorité de personnes.

Fin mai, à Digoin, un menu "grenouilles" a régalé plus de cinquante convives dont plusieurs, avant midi, ont découvert **le musée aéronautique de Saint Yan.**
Début octobre la visite du village de Semur en Brionnais et de son château a passionné plus de trente adhérents qui ont ensuite rejoint le restaurant de Ste Foy où une vingtaine d'autres les attendaient.

Des sorties organisées par le secteur Charolais Brionnais Autunois ont enchanté nos participants : en juin le concours de pétanque à Paray le Monial avec des visites de musées, et en septembre le séjour en Aveyron.

Yvette MÉLINE, *Présidente*

Comité des fêtes

Objet: Comité des fêtes de POISSON
Ordre du jour : Bilan de l'année 2014

Excusés : Personne / **Absents :** Non tolérés
Présents : Nicole Jaquet, Henriette Nevers, Mathilde Aupècle, Emilie Bonnot, Sylvie Bonnardot, Corinne Lorton, Xavier Foret, Franck Pellenard, Laurent Bouiller, Sébastien Neyme, Michel Bourgeon, Jacky Guerzeder, Noël Brivet, Pierre-Emmanuel Paqueriaud, Georges Jolivet, Bernard Fuyet, Mathieu Guyot de Caila

Accueil : Tout au long de l'année, au gré de nos manifestations, nous nous réunissons plutôt les mardis ou vendredis soir, en fonction du calendrier de la ligue des champions de football ou autres intempéries du genre... !!
À 20 heures précises, nous reprenons l'ordre du jour point par point, le comité étant composé de mini-commissions où chacun des membres trouve sa place.

Thème 1 : Soirée Jeux
Cette manifestation a eu lieu comme depuis plusieurs années maintenant le premier samedi de février, à l'initiative du comité des fêtes et de l'amicale des donneurs de sang. Ce petit rassemblement est toujours aussi convivial, l'occasion de partager un moment de détente sans aucune obligation, simplement le désir de s'amuser ensemble, partager une gaufre et quelques bons mots.

Thème 2 : Randonnée pédestre
Cette manifestation nécessite une forte mobilisation le jour J mais également quelques jours en amont... Depuis plusieurs années, le comité soutenu par l'association éducative, le restaurant scolaire, l'amicale des donneurs de sang, les conscrits et l'amicale des aînés se rassemblent pour permettre à plus de 500 personnes de passer un moment agréable sur nos chemins. La météo est toujours une alliée de poids quant à la réussite d'une belle marche. Pour 2014, ce fût le cas...

Interlude : Intervillages
Volesvres / St Vincent-Bragny / Poisson
Cette année nous avons remis en jeu notre trophée fièrement gagné à St Vincent-Bragny en 2013. Cette édition a vu l'équipe du village hôte gagner, les Volobrigais ont brillamment remporté "la revanche". Cf reportage photos







Thème 3 : Fête du village / « Moules frites »
Un record : nous étions il y a encore quelques années un peu inquiets d'avoir tenté le changement et dans la date et dans l'assiette.... Cette année, avec l'aide, enfin, de la météo, le soutien amical du GRETT (Groupe de Recherche, d'Etude et de Transmission des Traditions) venu agrémenter le début de la soirée (danse et musique traditionnelle), nous avons battu un record de fréquentation. Le chef Franck entouré de tous ses petits commis de cuisine peut être fier d'avoir conquis plus de 500 convives !

Thème 4 : Illuminations
Ce rendez-vous s'il n'existait plus rendrait triste un bon nombre d'entre nous. Depuis presque 15 années, cette mise en lumière de notre bourg est l'occasion de rassembler tout un village : les élus (au service !), les commerçants toujours acteurs majeurs de l'opération puisque ce sont eux qui nous offrent brioches et vin chaud, les enfants accompagnés de leurs maîtresses (marché de Noël), le restaurant scolaire (vente de sapins)...

Questions diverses :

Les commissions échangent sur leurs diverses activités, par exemple, le renouvellement du matériel (tables, bancs, vaisselle,...) - qui je le rappelle est mis à disposition des habitants de poisson gracieusement sur simple demande -, les achats de nouveautés (décorations, lumières, rangements...), les nouvelles idées, améliorations dans l'organisation...

Fin de séance : OUF !

Une fois la réunion terminée, les discussions continuent pour celles et ceux qui le souhaitent où tous les thèmes, tous les sujets sont abordés, souvent autour de petites douceurs préparées pour une occasion précise ou non !

Voici le récit qui présente le déroulement de nos réunions, au cours desquelles chacun des membres s'exprime, se fait entendre, participe au vote si nécessaire, accepte et soutient les choix prononcés.

Nous sommes tous, sans exception, heureux de nous retrouver, peu importe la cause, et c'est à mon sens le principal gage de réussite !

Bonne année à tous et au plaisir de nous retrouver tout au long de l'année à l'occasion des manifestations organisées par toutes nos associations.

Mathieu Guyot de Caila, Président



En route pour intervillages 2015... La belle !!!

Société de chasse

La présidence d'une association de chasse ou autre est une grande responsabilité. J'ai accepté ce poste depuis août 2013. Une saison entière est passée.

Aucun incident majeur, ni accident à relever. Tout le monde semble satisfait de son tableau. Manquent peut-être quelques lièvres au rendez-vous ! La population de chevreuils n'est pas, elle non plus, en augmentation.

Lors des battues, les chasseurs du GIC ont découvert quelques animaux morts dans les bois. Il semblerait, d'après le technicien de la fédération départementale de Saône-et-Loire que des parasites tels que douve ou autre soient les responsables de cette mortalité.
Les sangliers, quant à eux, sont présents sur le territoire en nombre restreint mais en juste équilibre, toutefois, pour ne pas causer trop de dégâts sur les parcelles agricoles.

À nous, responsables, de gérer tous ces plans de chasses afin que ce loisir soit un moment de convivialité, de rencontre, et que chacun ait envie de revenir quand il part.
Un merci particulier à Gérald Carré qui a bien voulu prendre la place de secrétaire après la démission de M. Darras. Merci à tous les membres du bureau pour leur dévouement.
Bonne année et bonne santé à toutes et à tous !

Jean-Paul BRIVET, *Président*



La perche brionnaise

Comme tous les ans nous venons présenter nos vœux aux habitants de Poisson ainsi que les informer sur l'activité de notre association.



L'empoissonnement décidé à l'Assemblée Générale du 10 janvier a été effectué. Au cours de cette même AG, Michèle Sevarie notre trésorière depuis de nombreuses années, a cédé sa place à Bernard Charvon. À plusieurs reprises des corvées de nettoyage et de déblaiement des vannes ont été effectuées par des membres de notre association.

Nous fêterons les 80 ans de la société en 2015. Cependant nos membres et certains riverains sont très inquiets sur le projet du SMAAA (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents) concernant **la suppression des barrages sur l'Arconce**. Ce projet, qui concerne cinq moulins dont celui de Saint Didier en Brionnais, aura pour effet de baisser considérablement le niveau de l'eau sur les lots de pêche dont certains sont situés sur notre commune.
À la demande d'André Mamessier, maire de St Didier en Brionnais, une réunion d'information complémentaire a eu lieu début décembre. Un débat s'est ouvert entre le Président, l'Animatrice du SMAAA et les riverains en amont du barrage de ST Didier, dont M. Mehu, propriétaire. Chacun semble être d'accord sur la conservation de cet ouvrage nécessaire à l'abreuvement des bovins. **Toutefois, cette solution est conditionnée par l'apport de financements... Affaire à suivre...**

2015 verra également la mise en place du « *tout internet* » pour la vente des cartes de pêche. Elles seront disponibles chez **Madame Georges Mamessier** à St Didier – **ART'CONC CAFE** à Montceaux l'Étoile – **L'Antenne Touristique** à St Christophe en Brionnais.
Le président et son bureau souhaitent une bonne année 2015 à tous les habitants de Poisson et une année riche en prises pour nos amis pêcheurs.

Michel CHARVON, *Secrétaire*

Amicale pour le don du sang

Nous avons effectué 2 collectes de sang en 2014, le 7 mars en soirée, une grande première, 50 personnes présentes et le 2 juillet en matinée 35, soit un total de **85 personnes pour 2 collectes,** c'est très bien.
La collecte de décembre 2013 avait été annulée par le centre EFS de CHALON en raison d'un manque de personnel.
Pour cette nouvelle année, nous venons encore vous solliciter, mobilisez-vous, faites-le savoir autour de vous, les nouveaux donneurs seront toujours attendus avec joie.

Un petit moment perdu !
JAMAIS POUR SAUVER UNE VIE

NOS MANIFESTATIONS

- **Décembre 2013 :** nous avons distribué 56 colis à nos Aînés de plus 75 ans.
- **Février 2014 :** veillée avec le comité des fêtes.
- **Avril :** notre LOTO et sa tombola, très satisfaisant, bonne participation et merci encore à tous les participants.
- **20 septembre :** Assemblée Générale pas de changement au bureau de notre amicale, nous sommes 39 amicalistes, 2 nouveaux adhérents et un décés cette année, une grande pensée pour Mme Madeleine Vernay.

Les amicalistes se joignent à moi, pour vous présenter nos meilleurs voeux de santé et bonheur pour cette année 2015.

Roland Cognard, *Président*



À noter pour 2015 :
27 février : don du sang de 15h30 à 19h30
1 mars : Loto
20 juillet : don du sang de 8h30 à 12h30
19 septembre : Assemblée générale
11 décembre : don du sang de 15h30 à 19h30

L'association éducative sur le pont









VENTS CONTRAIRES

En raison d'une chute importante des effectifs de l'école et de l'absence d'Aménagement des Rythmes Scolaires, l'AEP est amenée à réduire considérablement sa voilure en ce qui concerne notamment **l'Accueil de Loisirs des Enfants**.

En dépit d'une fréquentation et d'un temps d'ouverture réduits en 2014, l'organisation du ***« Centre de Loisirs pour l'Eté »***, en juillet 2015, ne sera pas remise en cause.

CONTRE VENTS ET MARÉES

L'AEP maintient néanmoins le cap en organisant chaque année la **visite du Père Noël** qui apporte friandises et cadeaux collectifs aux écoliers, le **Carnaval** du Mardi-Gras, la **Sortie Patinoire** à Roanne, la **Fête scolaire** et le **Vide-Grenier**.

La fête est organisée en partenariat avec le restaurant scolaire comme le ***concours de Manille***, la ***soirée des parents*** et la ***soirée Pot au feu***. Le produit de ces manifestations « alimentaires » permet d'apporter des aides au financement des activités scolaires et périscolaires. **Le soutien et la présence des parents d'élèves sont déterminants pour la pérennité de ces actions dont bénéficient leurs enfants.** Caroline et Réginald Charme Guillet, parents d'élèves bénévoles, fidèles au poste, permettent aux enfants qui le souhaitent de pratiquer tennis, badminton, grands jeux et activités autour du cirque, dans la cadre du ***Sport après l'école*** du vendredi. Cap maintenu aussi en direction d'un public plus âgé avec les séances d'**activités physiques d'entretien UFOLEP**, animées chaque mardi soir à la salle communale par Alban Fodera de l'Association Brionnais-Découverte, qui tient fermement la barre depuis cinq ans.

Le triathlon ***«Vélorican»*** réunit les amateurs d'émotions fortes et de performances. Bien que ces deux activités connaissent une baisse du nombre d'adeptes, les participant(e)s éprouvent toujours le même plaisir à se retouver dans le même bateau pour pratiquer en toute convivialité et dans la bonne humeur ces activités sportives.

UN NOUVEAU CAP

Christine Tessari qui réside depuis peu à La Bruyère et vient de rejoindre le Conseil d'Administration de l'AEP témoigne : *«Assistante sociale, depuis toujours j'ai fait partie d'associations de parents d'élèves, passionnée de Scrapbooking (loisir créatif), je souhaite participer au développement de projets en organisant des ateliers pour les enfants. Dans le monde où nous vivons, la solidarité, l'entraide, le partage sont des valeurs à préserver. »*

Bon vent à l'AEP et Bonne Année à toutes et à tous !

Jean-Claude BASSET,
Capitaine-Président

Paroisse du Sacré Cœur en Val d'OR

Rendez-vous le mercredi dans les villages de Poisson, Nochize et Hautefond.
Le 3ème mercredi de chaque mois, les Pères G. de Suremain, H.Bouchot et G. Drouot se mettent à votre service.

POUR QUOI FAIRE ?

Le but n'est pas d'organiser un marathon en une journée, mais de se rendre disponibles aux sollicitations des habitants.

Quelques exemples :

- Visites aux personnes âgées, malades ou seules
- Accompagnement des groupes de catéchèse
- Visite et rencontre des familles
- Temps de prière
- Rencontre avec les associations
- Aide pour les équipes liturgiques
- Découverte des entreprises ou exploitations
- Temps de formation pour les adultes

..... *La liste est ouverte*

Chaque village ou personne pourra nous solliciter pour telle ou telle idée, visite... Nous essayerons de constituer une petite équipe dans chaque village pour être des « relais » auprès de tous les habitants.

Dès maintenant, n'hésitez pas à nous solliciter pour une visite, porter la communion, le sacrement du pardon, des malades....
Nous sommes là pour vous !
Les prêtres de la paroisse,
(source : l'Echo du Val d'Or, Journal paroissial)

Un grand merci à toutes les bonnes volontés pour les services invisibles :
- Entretien des nappes et autres linges, fleurissement, balayage et ramassage de mouches, équipes liturgiques sans compter les sourires et distributions de toutes sortes, organiste et chorale.

À tous nous souhaitons une année 2015 pleine de joies, une santé de fer, un moral d'acier, un cœur en or et le plaisir de vivre dans un village dynamique et convivial.

Christiane Etay



BAPTÊMES

- 2 mars **Noëlline Foret**
- 8 juin **Tom Debont**
- 6 juillet **Lya Polette**
- 6 juillet **Rayan Guérin**
- 7 septembre **Augustin Thiriez**
- 28 septembre **Anouk Noly**

FUNÉRAILLES

21 juin **René Basset** (83 ans)

17 juillet **Joseph Augagneur** (89 ans)

8 septembre
Marie Louise Cognard
née TACHET (91 ans)

11 octobre **Alice Cognard**
née VILLIER, (89 ans)

MARIAGES

16 août
Pierre Emmanuel Paqueriaud & Élise Labarge

20 septembre
Nicolas Boulant & Chloé Nigoul

Chanter à Poisson



L'association Musicale du Charolais-Brionnais, créée à Poisson en 1985, va fêter ses 30 ans en cette année 2015, trente années de musique et de chansons, trente années de travail et de plaisir partagés pour les femmes et les hommes qui composent les deux chœurs.

Cette année le **Chœur du Val d'Arconce**, chorale mixte composée d'une trentaine de choristes toujours placée sous la direction de Bernard Renaux, a représenté dignement notre village et plus largement le Charolais-Brionnais, dans de nombreux concerts et tout dernièrement à Charnay les Macon en novembre où il s'est particulièrement distingué. Le dernier concert de l'année a eu lieu à La Clayette, le dimanche 7 décembre.

Notre deuxième groupe ***«Le Chœur des Hommes du Pays Charolais-Brionnais »***, s'est vu renforcé de nouvelles voix de basses portant à 42 le nombre de ses membres en 3 pupitres (ténors, barytons et basses) parfaitement équilibrés. Mais le plus important c'est le changement de chef de chœur à la rentrée ; en effet avec l'arrivée d'André Forest à la baguette c'est un nouveau tournant que va prendre ce groupe.
Après une solide formation de pianiste, André Forest a été longtemps professeur de musique, chef de chœur, harmonisateur, auteur, compositeur et interprète.

En 2014 nos deux Chœurs ont participé à différents concerts et en particulier à Paray le Monial où ils ont chanté en première partie des Gitans de la Tourlandry, ce groupe du Pays Angevin qui nous a fait le plaisir de revenir en terre charolaise avec toujours plus de succès. Leur retour en 2015 est dores et déjà programmé...
Nous vous donnons rendez-vous Samedi 25 avril 2015 pour le **30ème AVRIL de POISSON**.

Joël Guyot de Caila, *Président*

CPECB

Chers amis,
Une communauté des communes ne doit-elle pas mettre en commun ses atouts pour le bien de tous ?

Nous sommes dans l'attente de la décision de Monsieur le Préfet concernant la création d'une zone industrielle dans le quartier de Ferreuil à l'entrée sud de Paray le Monial avec implantation d'une usine dont la partie la plus élevée dépassera les 40 m de hauteur, sans doute pour mettre en valeur la basilique....

C'EST UN NON-SENS ENVIRONNEMENTAL

- **7 ha de terres agricoles vont ainsi être amputés** et les riverains de la route de St Yan devront supporter le passage de 240 camions journaliers 5 jours/7 jours.
- **Le coût de la viabilisation de cette zone avoisinera le million d'euros** pour nous autres contribuables alors qu'il existe à Barberêche, sur la commune de Vitry, une zone de 15 ha viabilisée dont une parcelle de 500 m x 250 m. Le choix de ce terrain, idéalement placé à proximité de la RCEA, éviterait aux camions de parcourir 6 km à travers la ville pour rejoindre cet axe routier !

Une nouvelle fois les intérêts particuliers méprisent le bien-être de la population et gaspillent l'argent du contribuable...

Le CPECB vous présente, à tous, ses meilleurs voeux pour cette année 2015.
Et, n'oublions pas : trions nos déchets sans relâche et avec application.

Patrick Duczman, *Président*
Abbe.dux@gmail.com

Comité pour la Protection de l'Environnement en Charolais-brionnais
Association loi 1901 Chez M. DUCZMAN Patrick
Sermaize du haut, POISSON / Tel : 03 85 81 45 17

1945-2005

(3ème Partie)

Ecole, enseignant(e)s et municipalité de Poisson

La fille de Mme HUSSON, Mme **Marcelle CHAPY**, née en 1921 à Saint Marcel fut nommée pendant la guerre, en octobre 1944, comme intérimaire à l'école publique de filles jusqu'en Juin 1945.

Mlle **Paule FERRAND** fut nommée le 1er octobre 1945 et resta à Poisson jusqu'à la rentrée 1947.

Mme **Anne CHARLOT** née BOUILLET à St Sernin du Bois en 1922 prit sa succession et resta en poste à l'école publique de filles jusqu'en juin 1948, date à laquelle elle partit pour Uchon. Son mari, artiste-peintre peignait à la maison.

Mlle **Paule LARDY** née à Montceau les Mines en 1925 nommée le 1er octobre 1948 ne resta qu'une année scolaire à Poisson.

Mme **Désirée ROUX**, née EYMARD-DAUPHIN en 1921 à La Motte en Champsaur dans les Hautes Alpes, nommée le 1er octobre 1949, elle ne resta elle aussi qu'une seule année à l'Ecole Publique de filles.



Mlle **Yvonne SAUNIER** née en 1929 au Creusot s'installa le 1er octobre 1950 et fut la collègue de Mme HUSSON pendant trois ans.

En voyage scolaire avec Mme HUSSON





Mme **Suzanne COUGNARD** née CARRION, en 1913 à Aubervilliers dans la banlieue parisienne, fut nommée à Poisson le 1er octobre 1953, elle resta huit ans en poste et assista à la **gémination des écoles publiques de garçons (39 élèves) et de filles (moins nombreuses) en août 1956, sous le nom d'*« Ecole publique mixte de Poisson ».***

L'école privée cessa de fonctionner en 1959, onze des filles qui la fréquentaient entrèrent à l'école publique cette année-là.

Le poste de maître-adjoint qui avait été supprimé en 1925 fut rétabli en 1960 pour faire face à l'augmentation des effectifs qui s'élevait alors à 75 élèves (51 garçons et 24 filles). L'école fut alors composée de trois classes.



M. **Louis TREMEAUD** né à St Julien de Civry en 1940, normalien à Mâcon de 1959 à 1960, occupa son premier poste en tant que stagiaire, auprès de M. LARUE, le 16 septembre 1960 et partit au service militaire d'octobre 1961 à mai 1963. Après deux mois passés à St Yan, il reprendra son poste à Poisson le 16 septembre 1963.

Mlle **Colette POTIGNON** née en 1941 fut nommée le 1er octobre 1961 à l'école publique de filles et partit l'année suivante.

Mlle **Odile GAUTHIER** née en 1940, normalienne à Mâcon de 1960 à 1961 occupa ce poste jusqu'à la rentrée suivante.

Le Directeur, M. LARUE se retrouva alors avec deux demoiselles, puisqu'en novembre 1961, Mlle **Emilienne GROSTEFAN** née à Rivoli-Mostaganem en 1923, rapatriée d'Algérie, fut nommée à Poisson le 15 octobre 1962 et resta 5 ans à son poste, jusqu'au 14 septembre 1967.

1945-2005

Ecole, enseignant(e)s et municipalité de Poisson



M. **Abel BARNAUD** né à Charlieu en 1940, originaire de Fleury la Montagne, normalien à Mâcon de 1958 à 1962 arriva à Poisson en qualité de stagiaire le 16 septembre 1962. Il fut chargé de la classe CP-CE1 et passa un hiver particulièrement rigoureux (-30°), sous la houlette bienveillante et affectueuse de M. LARUE.

Fils de paysan-vigneron, grand chasseur et pêcheur devant l'éternel, il marqua son séjour dans notre village par sa bonne humeur et son dynamisme. Il partit effectuer son service militaire en juillet 1963.

Longtemps instituteur en classe unique à Céron, à sa retraite, il fut élu maire de Fleury et plus tard, président de la Communauté de Communes de Semur en Brionnais.



M. **Louis TREMEAUD** qui a repris son poste en qualité de titulaire « *Son vicaire* » comme le surnommait M. LARUE, restera **quatorze ans à Poisson**, et lui succèdera au poste de Secrétaire de Mairie quand celui-ci prendra une retraite bien méritée en 1964. Il sera nommé Directeur en septembre 1967 au départ de M. Jean VENIANT.

M. **Jean CHEVALIER**, né en 1942 à Chassigny sous Dun, normalien à Mâcon de 1960 à 1964 fut nommé stagiaire sur son premier poste le 18 septembre 1964, resta un trimestre et partit pour Chatenay, non sans avoir animé les séances de cinéma organisées par l'Association Éducative avec la Fédération des Oeuvres Laïques de Saône et Loire. Les séances avaient lieu le dimanche après-midi, dans les deux salles de classe de l'école de Garçons où une cloison amovible en planches permettait la projection des films... Jean est décédé le 23 décembre 2014 après une longue maladie.



M. **Jean VENIANT**, né à Paray le Monial en 1941, camarade de promotion d'Abel BARNAUD, fut nommé titulaire à Poisson le 21 décembre 1964, à son retour du service militaire. Directeur, il resta à ce poste jusqu'en juin 1967, date à laquelle il fut nommé à Marizy où il effectua presque toute sa carrière en animant le Foyer rural du village.

Il organisa à titre expérimental l'Aménagement des Rythmes de Vie de l'Enfant dans son école. Il fut nommé conseiller pédagogique à Montceau les Mines, et, à sa retraite devint Président de l'Association d'Entraide des Trois Cantons des Monts du Charolais.



Mlle **Yvonne FAVIOLE** née en 1940 à Gourdon, normalienne à Mâcon de 1957 à 1961 fut nommée en qualité de titulaire le 15 septembre 1967. Elle participa aux évènements de Mai 1968 en faisant seule la grève à l'école de Poisson pendant trois semaines.

Avec sa 2 CV, elle se rendait chaque jour à Paray le Monial où se tenait la réunion du comité qui réunissait les syndicats afin de suivre l'évolution du mouvement.

Elle organisa des cours de flûte à bec qui regroupèrent des écolières pendant plusieurs années. Les trésors de son importante bibliothèque de classe et sa passion pour les livres ont donné le goût de la lecture à beaucoup d'élèves de son Cours élémentaire, puis du Cours préparatoire qu'elle assura pendant de nombreuses années.

Elle mit en place avec des parents d'élèves et d'autres personnes de la commune un jumelage avec Kouima, village du Mali, avec le soutien de l'Association des Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde (ACIM).

Après le décès de ses parents, pour se rapprocher de St Vallier où était sa maison, elle partit pour un nouveau poste dans le bassin minier, à Rozelay en Septembre 1989, après **22 ans passés à Poisson.**



Mlle **Henriette THEVENARD** née à St Yan en 1940, la même année que Louis TREMEAUD et Yvonne FAVIOLE, arriva à Poisson en même temps que cette dernière, en 1967.

En 1967-1968, on dénombre 67 élèves dans les trois classes de Mlles THEVENARD, FAVIOLE et de M. TREMEAUD.

En 1971, un plateau d'éducation physique est implanté en face de l'école. Simultanément, des places de parking sont aménagées devant l'église et l'école.

Les enfants de quatre ans seront accueillis en section enfantine en 1973.

Mlle THEVENARD se chargea alors des enfants de Section Enfantine et du Cours Préparatoire dans les locaux de l'école de filles où elle résidait, à l'étage, au dessus de sa classe. Passionnée par les fleurs et les plantations, elle entretenait elle-même les nombreux massifs qui ornaient à l'époque la cour de récréation des petits. Son père cultivait le jardin situé en bas de la cour de sa classe.

Au moment de la fête scolaire, tout le monde attendait de découvrir les magnifiques costumes qu'elle confectionnait, avec l'aide de son assistante, chaque année sur des thèmes différents, pour le spectacle offert par les enfants à leurs parents et amis.

Elle inaugura la classe maternelle ouverte en 1988 dans l'ancienne classe aménagée avec une mezzanine en coin-repos.

Cette année là, les enfants sont accueillis dès 3 ans et un poste d'Assistante Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles (ATSEM) est créé par la Municipalité. Mme Evelyne NIGOUL est recrutée à cet emploi qu'elle occupe encore aujourd'hui.

Facteur déterminant pour la réussite scolaire future des enfants, cette création a offert aux parents la possibilité de scolariser leurs jeunes enfants sur place, elle a aussi permis d'améliorer les conditions d'accueil des 4 et 5 ans.

Mlle THEVENARD a terminé sa carrière à Poisson en 1995, après **28 années passées à l'école du village.** Elle s'est retirée au bourg de St Yan auprès de ses parents décédés tous les deux depuis.



Au départ de Louis TREMEAUD pour Neuzy, la rentrée 1977 vit l'arrivée de **Michel VINAUGER** né à La Clayette en 1946, normalien à Mâcon de 1962 à1966. Il n'avait eu qu'à franchir l'Arconce après huit années passées à St Didier en Brionnais.

Conseiller municipal de 1983 à 1989, Michel VINAUGER s'est retiré en 2001 au Lotissement communal où il cultive son jardin et retourne de temps en temps à l'école, pas seulement pour en retrouver l'odeur de l'encre et de la craie, mais pour veiller avec d'autres au bon fonctionnement de l'AEP et de son Centre de Loisirs.



Maurice JACQUET, décédé prématurément en 1995, conscrit de Michel Vinauger, venait d'être élu Président de l'Association Educative (AEP) et Henri Ducarouge, décédé en 2013, accédait alors à cette responsabilité au Comité de Gestion du Restaurant scolaire.

Le renouvellement des équipes amena un regain d'activités au niveau de ces deux associations, en faveur de l'école et de l'animation socio-culturelle et sportive du village.

1945-2005

Ecole, enseignant(e)s et municipalité de Poisson

L'Aménagement des Rythmes de Vie de l'Enfant permit alors le financement de différents dispositifs mis en place par l'Education Nationale avec le concours de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Ligue de l'Enseignement (FOL 71) : le Contrat Bleu, le contrat ARVEJ, l'Aménagement des Rythmes Scolaires (ARS) avec la pratique de multiples activités en fin d'après-midi et le Contrat Educatif Local (CEL) avec l'aide financière de la CAF.



Au départ d'Yvonne FAVIOLE, à la rentrée 1989, **Daniel CHAPUY** natif de Roanne marqua son séjour d'un an à Poisson par son dynamisme au service des enfants, il innova en sport USEP en introduisant la pratique de la boxe et des entraînements de cross au Grand-Bois. La course de bolides en carton qu'il organisa pour la fête scolaire de 1990 est restée dans les mémoires.
Après son départ, de nombreux parents d'élèves et son ancien collègue avec lesquels il avait noué amitié allèrent le voir à Notre Dame de Boisset, près du Coteau, dans la Loire, où il avait été nommé.



Après un poste occupé à l'école Maternelle du Pâquier à Paray, à la rentrée 1990, **Françoise FUHRMANN**, née VIGUIER, d'origine mâconnaise est nommée à Poisson. Son mari François, professeur de Mathématiques au lycée de Digoin s'impliquera beaucoup dans la vie de l'Association Educative.

C'est le début de la période bleue, une nouvelle impulsion est donnée à la pratique de la lecture au CP par l'organisation de « Défi-Lecture ».

Françoise fut la première enseignante de l'école de Poisson à être nommée *« Professeure des écoles »* en 1994, nouveau corps pour les Enseignants se substituant à celui des Instituteur(trice)s.
Au départ en retraite de Mlle THEVENARD en 1995, **Frédérique MARTIN** prend son poste en classe Maternelle, sa présence à Poisson sera interrompue par un premier congé de maternité, elle sera alors remplacée en septembre 1996 par **Myriam ARNOUX** qui restera jusqu'en juin 1997 et partira pour Digoin. Frédérique reviendra en septembre 1997 et restera à son poste jusqu'en mars 1998, date d'un nouveau congé de maternité, elle obtiendra ensuite son exéat pour la Loire et rejoindra son conjoint, médecin à St Symphorien de Lay. **Christine PICHOT** la remplacera jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nommée en septembre 1998, **Nathalie PROUST** quittera son poste en juin 1999 pour Annonay en Ardèche.



Pierre MARTINERIE arrivera ensuite et passera une année à Poisson en classe Maternelle. Il enseignera encore un an à Charolles avant d'être élu Conseiller général du canton de Mâcon-Sud et Vice-président de cette assemblée départementale, chargé de l'environnement.
Ce dernier mis à part, toutes les enseignantes arrivées à Poisson depuis 1990, et cela continue depuis, ont eu, ont, et auront encore un nombre considérable de bébés, c'est une heureuse conséquence de la féminisation et du rajeunissement de la profession.

L'extension de la maternelle avec construction d'une nouvelle classe contiguë à l'ancien bâtiment est décidée par la municipalité, elle ouvrira ses portes en septembre 2000.

Un nouveau préau sera aménagé avec réfection complète des toilettes des classes primaires. L'ancienne salle de la classe maternelle deviendra salle d'évolution.

C'est **Valérie MATEUIL**, originaire d'Ozolles, devenue depuis Mme TREMEAUD qui essuiera les plâtres de la nouvelle classe ou plutôt bénéficiera avec les enfants d'un espace, d'un mobiler et de sanitaires modernes. Elle franchira le XXI^{ème} siècle à Poisson avant d'être nommée à Vitry en Charollais en septembre 2001 où elle enseigne encore.





À cette rentrée, elle sera remplacée par **Frédérique BONIN** et **Myriam BERAUD** qui partiront en juin 2002, devenue Mme FURTIN Myriam est toujours en poste à l'école de St Vincent-Bragny.



Au départ en retraite de Michel VINAUGER en juin 2001, Françoise FUHRMANN prend la direction de l'Ecole, **Angélique TILLIER** originaire de Rigny sur Arroux est nommée à Poisson, elle se chargea de la classe du Cours Moyen.
Elle a su communiquer sa passion pour les danses populaires, d'Irlande entre autres, à ses élèves. Elle aura deux jumeaux Mathéo et Josserand pendant son séjour de **sept ans à Poisson**, jusqu'en juin 2008, date à laquelle, suite à sa demande, elle obtient un poste à St Agnan.

Véronique TESTA arriva en Maternelle en septembre 2002, maîtresse-formatrice, elle recevra dans sa classe de nombreux stagiaires de l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) de Mâcon. Installée à Sermaize avec son mari, intendant au Lycée Professionnel Astier de Paray le Monial, ils partirent en 2006 pour Mâcon.

Nathalie DAMON prend alors son poste en Maternelle à la rentrée et partira pour le Rhône à la fin de l'Année scolaire 2003, elle sera remplacée par **Stéphanie ROBERT** qui partira à son tour pour Marcigny à la rentrée 2004.

Après les travaux de construction et d'aménagement de la nouvelle classe maternelle, l'installation de nouvelles familles dans la commune et des conditions d'accueil satisfaisantes pour les enfants avec garderie, restaurant scolaire et activités périscolaires, l'école a connu une hausse régulière de son effectif pour parvenir à **89 élèves à la rentrée 2005, justifiant à cette date l'ouverture d'une quatrième classe.**

Ainsi, le 12 septembre 2005, **Mélanie LUGUEL**, native du Jura fit une année scolaire complète de Cours élémentaire en ouvrant la quatrième classe dans la petite salle du rez de chaussée de la salle communale (Local Jeunes) aménagée provisoirement et sommairement à cet effet.

Les élèves purent rentrer dans la quatrième et nouvelle classe spacieuse construite à la place d'un logement de fonction de l'école en septembre 2006.





70ème Anniversaire des tragiques évène

LE DRAME DE LA BRUYÈRE



L'engagement de **Joseph FIMBEL** avant beaucoup d'autres, le parcours singulier en Brionnais-Charolais de ce Résistant alsacien, communiste, les circonstances de sa mort, au hameau de La Bruyère, à Poisson, au matin du 6 juin 1944, jour du débarquement des Alliés en Normandie, ont fait l'objet d'une importante Commémoration le 6 Juin dernier dans notre village

DES ARRESTATIONS À POISSON

Le **8 août 1944**, à l'aube, un détachement allemand de la Feldgendarmerie de Paray vient fouiller la ferme **THEREAU-BRIVOT** aux Grands Michelets pour rechercher des armes. La famille a été dénoncée, elle est soupçonnée d'aider les maquis...





Aucune arme n'est trouvée, mais quatre otages sont emmenés, le père, **Marius THEREAU** (58 ans) et ses deux fils, **Alphonse** né le 2 août 1918 (26 ans) à Vindecy et **Eugène** né le 23 juillet 1920 (24 ans) à Poisson tous trois cultivateurs.



Édmond SZIMANSKI (19 ans), né en Pologne à Slupca en 1925 est le quatrième otage. Frère de Mme Baptiste SALVI, il réside avec sa famille à Paray, il travaille d'abord aux Etablissements Fauchon-Baudot et se place comme ouvrier agricole à Poisson en 1943 à la ferme Théréau. Après le 6 juin 1944, il s'engage au maquis FFI de St Julien de Civry.

LES MASSACRES DU 26 AOÛT 1944

Marius est libéré, mais Alphonse, Eugène et Édmond sont emprisonnés à Chalon sur Saône. Le **26 août 1944**, les Allemands commandés par le commandant SS de la Gestapo de Chalon sur Saône, **Hans KRÜGER**, arrachent les prisonniers de leurs cellules...
Ils les font monter par huit dans des voitures, les Tractions avant Citroën partent dans différentes directions vers les communes environnantes et s'arrêtent en bord de route à l'endroit convenu. Les patriotes vont-ils être libérés... Ils ont ordre de s'éparpiller par les champs mais sont aussitôt lâchement abattus par des rafales de mitraillettes tirées dans leur dos.
Édmond SZYMANSKI trouve la mort à **Chatenoy le Royal**, au Bois de la Garenne. Quant aux frères THEREAU, séparés lors du transport, le plus jeune d'entre eux, Eugène, est grièvement blessé, vers 10 heures du matin, au bassin de **Fragnes**, le long de la route entre Chalon et Virey, au lieu dit *« l'Orivent »*. Paralysé à la suite de ses blessures à la tête, Alphonse est conduit comme son frère à l'hôpital de Chalon où on le cache dans un cabanon jusqu'au départ des Allemands... N'ayant pu retrouver la parole et dépourvu de papiers d'identité saisis par les Allemands, les renseignements donnés par son frère Eugène avant sa mort et ceux fournis par d'autres rescapés permettent de retrouver Alphonse.
Ses parents prévenus vont le chercher le 23 septembre 1944 à Chalon et le ramènent aux Michelets à Poisson où, selon l'article de presse qui relate ces tragiques événements, il meurt à son arrivée. En réalité, il est mort à l'hôpital et ses parents ont ramené son corps.

LE 22 AOÛT 1944

Le Mardi 22 Août 1944, trois de nos compatriotes sont massacrés lors de l'attaque de la Gare de Paray le Monial et un quatrième grièvement blessé...
Le matin de ce jour, c'est le drame sanglant de la gare de Paray le Monial où une soixantaine de maquisards FFI de **St Julien de Civry**, venus intercepter ce train, se trouvent face à une

ements de juin et août 1944

contre-attaque allemande meurtrière, vingt neuf d'entre eux seront tués dont :



Paul LANGLOIS, fils de Philppe LANGLOIS, maçon au Grand-Bois et de Marie LACROIX, était ouvrier agricole chez François GUINET, alors prisonnier agriculteur à Montrafond à St Didier en Brionnais. Paul était entré au maquis de St Julien de Civry après le 1er août 1944, enrôlé pas ses camarades résistants qui passaient en camion à St Didier. Paul décèdera trois semaines plus tard lors de l'attaque de la Gare de Paray. Il avait 21 ans.



Henri PETIT, né le 22 avril 1924 à Montchanin, fils de Julien PETIT, facteur des postes et de Françoise LAGRANGE, habitait aux Bâtonniers, dans la maison actuelle de Geneviève et Marc BERTRAND. Henri était ouvrier agricole au hameau de St Maurice à Poisson, chez Mme Alice JACQUET dont le mari Philibert était prisonnier. Henri est mort à 20 ans



Roger ROUILLER né le 6 mai 1924 à Paray le Monial, fils de Mme Veuve Claudine ROUILLER-LAPRAYE, épicière au Bourg et frère de Mme Edith BENOIT-RAY. était commis à la ferme de Claudien CHENAUD à Busseuil mais sans travail à ce moment-là. Roger est mort à 20 ans.



Un quatrième, **Lazare DUPERRET** né le 18 juin 1922 à Colombier en Brionnais était le fils de Louis DUPERRET agriculteur au Bourg, Président de la délégation spéciale (Maire) de Poisson et d'Antoinette BASSET. Lazare vivait chez ses parents où il aidait aux travaux agricoles et effectuait des remplacements de facteur des postes. Gravement blessé à la cuisse, il décèdera de ses blessures à l'hôpital de Mâcon le 12 février 1945. Lazare avait 22 ans.



Hommage

à un Résistant qui nous a quittés cette année

Joseph AUGAGNEUR (nom de guerre Jojo), né le 2 avril 1925, est entré au Maquis FFI de St Julien de Civry cantonné à Epinassy (Hameau de Changy) le 6 juin 1944. Il a participé à l'attaque de la Gare de Paray avec 2 sections de la 4ème compagnie du 1er bataillon du Charollais, commandée par le Capitaine Gaston LEVY.

Marié en 1949 à Yvonne BERNIGAUD, Joseph a fait carrière dans la Garde Républicaine à Paris et s'est retiré avec son épouse au Bourg de Poisson en 1980. Joseph est décédé le 13 juillet dernier.



Flash infos

RECENSEMENT MILITAIRE : APPEL PRÉPARATION DÉFENSE

Les jeunes gens et jeunes filles atteignant **16 ans dans l'année 2015** sont soumis au recensement. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents dès la date de leur anniversaire échue.

TARIFS EN EUROS POUR LA LOCATION SALLE 2015

Réservation : à la mairie **avec dépôt obligatoire du chèque caution de 150 €**

TYPE DE MANIFESTATION	COMMUNE	EXTÉRIEUR
A.G. et réunions	Gratuit moyennant nettoyage	118 €
Manif. but lucratif (dîner dansant, banquet, bal…)	108 €	283 €
Mariage réunion de famille	124 €	237 €
Vin d'honneur	57 €	118 €
Location pour décès	31 €	41 €
Vente au déballage	310 €	310 €

Électricité : 0.35 €/kw consommé
Prix vaisselle : Forfait location établi par le Comité des Fêtes : Commune : 15 € et Extérieur : 35 €

Remise des clés :
Pour les réunions associatives, récupérer les clés en mairie aux heures d'ouverture. En cas de fermeture, s'adresser à la boulangerie exclusivement aux heures d'ouverture du commerce - ***une clé vous sera remise à condition que la réservation ait été faite en mairie***. À l'issue de la réunion, remettre le trousseau dans la boîte aux lettres de la mairie (si récupéré en mairie) ou dans celle de la boulangerie (si récupéré à la boulangerie).
Pour les manifestations associatives ou privées, les clés sont remises le vendredi matin à 11h à la salle communale par un employé communal ou un conseiller municipal. Elles sont rendues le lundi matin à la même personne sur place.

DÉCHETTERIE DE PARAY LE MONIAL

La déchetterie communautaire du Gué Léger, située à Paray-le-Monial, est ouverte au public les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h (de 13h30 à 17h pour la période du 1er novembre au dernier jour de février).
Ouverte le dimanche de 9h à 12h. **Fermée le mardi et les jours fériés.** Se munir impérativement d'une vignette disponible en mairie.
Pour tout renseignement complémentaire, joindre le Service Environnement de la Communauté de Communes de Paray-le-Monial au 03 85 81 94 58.

SERVICES AU PUBLIC

MAIRIE DE POISSON Tél. 03 85 81 07 15 / Fax. 03 85 81 50 81 Courriel : mairie.poisson@wanadoo.fr		AGENCE POSTALE DE POISSON Tél. 03 85 81 15 80 Courriel : ap.poisson@laposte.fr	
Jours d'ouverture	Horaires	Jours d'ouverture	Horaires
Lundi	fermée	Lundi	de 14 h à 17 h
Mardi	de 10 h à 12 h	Mardi	de 14 h à 17 h
Mercredi	de 10 h à 12 h	Mercredi	de 14 h à 18 h
Jeudi	de 15 h à 19 h	Jeudi	de 14 h à 17 h
Vendredi	de 15 h à 17 h	Vendredi	de 14 h à 17 h
1er et 3e samedis du mois	de 10 h à 12 h	1er et 3e samedis du mois	de 9 h à 12 h

SOCIAL

Mme Catherine PATAIN, assistante sociale, assure, dans la mesure de son possible, une permanence à la mairie le **troisième jeudi** de chaque mois de 15h à 17h. Elle reçoit également, sur rendez-vous, au Centre Médico-social de Paray-le-Monial (03.85.81.61.00)

Calendrier des fêtes 2015

JANVIER

15 Tirage des Rois / *Club des Aînés*

FÉVRIER

07 Veillée jeux / *Comité des fêtes et donneurs de sang*
07 Assemblée Générale / *AEP*
12 Assemblée Générale / *Club des Aînés*
17 Carnaval / *AEP*
24 Concours manille / *Club des Aînés*
27 Don du sang / *Amicale pour le don de sang*

MARS

01 Loto / *Donneurs de sang*
20 Sortie patinoire / *AEP*
28 Soirée des Parents / *Restaurant scolaire + AEP*

AVRIL

25 Avril de Poisson / *Ass Musicale du Charolais-Brionais*

MAI

25 Randonnée Pédestre / *Comité des fêtes et Associations*

JUIN

14 Intervillage à Poisson / *Comité des fêtes*
27 Fête de l'école / *AEP + Restaurant Scolaire + École*

JUILLET

04/05 Vélorican / *AEP + Restaurant scolaire*
20 Don du sang / *Amicale pour le don de sang*
25 Fête Patronale / *Comité des fêtes*

AOÛT

25 Concours de Manille / *Club des Aînés*

SEPTEMBRE

06 Vide Greniers / *AEP + coopérative*
19 Assemblée Générale / *Amicale pour le don de sang*

OCTOBRE

17 Repas des Anciens / *CIAS*

NOVEMBRE

11 Concours de Manille / *AEP + Restaurant scolaire*
19 Pot-au-feu / *AEP + Restaurant scolaire*

DÉCEMBRE

08 Illuminations, Marché de Noël, Vente de sapins / *Comité des fêtes + École*
10 Repas de Noël / *Club des Aînés*
11 Don du sang / *Amicale pour le don de sang*
18 Noël de l'école / *AEP + Restaurant Scolaire + École*



Où est-ce ?

Retrouvez les réponses dans la prochaine parution municipale !


1


2


3


4


5


6


7


8


9


10


11


12

NGA 03 85 81 45 21 - 71600 POISSON